

Reolennoù Ti al lamponed

Règlement de la « maison des canailles »

L'organisateur / An aozer

Ti ar vro Landerne - Daoulaz
Centre Théo Le Borgne
1 rue du docteur Pouliquen
29800 LANDERNEAU
Tel : 09.73.65.35.24 et 07.67.17.58.29
Mail : degemer@tiarvrolandernedaoulaz.bzh



Direction / Renerezh

Delphine SALAUN
Téléphone ALSH : **07.82.87.79.22**
Mail ALSH : kreizenndudi@tiarvrolandernedaoulaz.bzh
Remplaçante : Ninnog KERBIQUET

Adresse / Chomlec'h

L'accueil de loisirs est situé à :
L'école Saint Julien
13 Rue de Brest, 29800 Landerneau

Inscriptions / Enskrivadurioù

Nous accueillons les enfants scolarisés jusqu'à 12 ans. Les enfants âgés de 2 ans ½ sont acceptés s'ils sont scolarisés et ont acquis une propreté diurne (couches possibles lors des siestes).

Avant toutes inscriptions merci de bien vouloir compléter et signer un dossier d'inscription, une fiche sanitaire par enfant (ces documents devront être mis à jour chaque année).

La visite de l'accueil de loisirs est possible sur les temps d'ouverture de l'ALSH uniquement, les salles étant exploitées sur le temps scolaire. Une visite est conseillée surtout pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans cela permet d'échanger avec vous et votre enfant et de faire connaissance.

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée avec repas et **5 jours au plus tard** avant la date souhaitée d'accueil.

De manière exceptionnelle nous acceptons les demi-journées sans repas, nous donnons **la priorité aux familles ayant besoin d'un accueil à la journée.**

Les inscriptions tardives seront prises en compte en fonction des places disponibles.

Les désinscriptions devront se faire au plus tard **1 semaine** avant le jour où l'enfant a été inscrit. En cas d'absence pour maladie merci de faire parvenir un certificat médical. En cas de non présentation d'un certificat, **les journées d'absences seront facturées.**

Tout changement de situation familiale, employeur, adresse, téléphone doit être signalé très rapidement. Il en est de même pour votre quotient familial, s'il évolue fortement nous vous demandons de nous informer. Le quotient familial est mis à jour par nos services à la première inscription et chaque début d'année civile (Janvier)

Pour toutes questions vous pouvez contacter la direction de l'accueil de loisirs par mail, par téléphone ou lors des permanences au bureau le mardi. (Coordonnées en haut de page)

Horaires d'ouverture / Eurioù digor

L'accueil est ouvert à partir de 7h30 le matin et ferme à 18h30 le soir.

L'accueil des parents se fait de 7h30 à 9h30 le matin et de 16h45 à 18h30 le soir.

Pour les demi-journées : arrivée à 11h50 pour repas + après-midi, départ à 13h15 pour matinée + repas.

⚠ L'accès à l'accueil se fera uniquement par le portillon bleu de la place Saint Julien. Ce portillon ne pourra être déverrouillé uniquement qu'avec un digicode. Le code vous sera communiqué par mail, il sera changé à chaque période. ATTENTION à ne pas l'oublier, car de 7h30 à 8h30 une seule animatrice sera présente et ne pourra pas quitter les enfants pour venir ouvrir.

L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi en période scolaire (sauf jours fériés) et durant les vacances scolaires (à l'exception de celles de Noël et d'un mois durant les vacances d'été)

Tarifs de l'accueil de loisirs / Prizioù

Afin de pouvoir s'inscrire à l'accueil de loisirs il est nécessaire de cotiser à l'association pour l'année (une seule cotisation par famille sera demandée). Le montant de l'adhésion à l'association est de **15 euros**. *L'adhésion sera prélevée sur la 1ère facture du centre de loisirs puis à nouveau en début d'année scolaire.*

Les tarifs sont ceux recommandés par la CAF Finistère en matière de tarification modulée en fonction des ressources des familles (quotient familial). Les repas sont compris.

2023	QF - 450	451 - 700	701 - 850	851 - 1050	1051 - 1450	1451 - 1650	1651 et +
Journée avec repas	7.70 €	9,30 €	11.60 €	13.90 €	17,30 €	19,50 €	21,50 €
Demi-journée avec repas	5,10€	6.30 €	8.30 €	11,30 €	13.40 €	15 €	18,40 €

Tarifs au 1^{er} mars 2023 jusqu'à changement des recommandations

Modes de règlement / Doareoù da paeañ

Vous recevrez une facture par mail au début de chaque mois pour le règlement du mois précédent.

Il vous est possible de régler :

- par prélèvements automatiques (SEPA) : pour ce faire il vous faut remplir le mandat de prélèvement et fournir un RIB du compte à débiter.
- par virements : vous trouverez l'IBAN du compte Ti ar Vro sur les factures.
- par chèque à l'ordre de Ti ar Vro Landerne Daoulaz.

Accueil des familles

Lors de l'arrivée et du départ sur l'accueil de loisirs, l'enfant doit être accompagné d'un adulte et doit signaler sa présence et son départ à l'animateur responsable du pointage.

Les parents doivent remplir convenablement la partie « autorisations » du dossier d'inscription.

Merci de bien vouloir indiquer à l'équipe d'animation lorsque l'enfant ne sera pas récupéré par ses propres parents mais par une personne mentionnée dans le dossier d'inscription. **(Lui demander de se munir d'un document d'identité)**

Les règles d'inscription



Toute inscription survenant après la date limite engendrera un **supplément de 2€ par journée ou demi-journée** car les repas supplémentaires ajoutés après les dates limites nous sont majorés de 30% par la cuisine centrale.

A titre informatif, même les repas des absents justifiés nous seront facturés le premier jour d'absence (aucun surcoût répercuté auprès des familles)

Jour souhaité d'inscription	Jour de la demande au plus tard
Lundi / mardi	Mercredi précédent dernier délai
Mercredi / Jeudi	Vendredi précédent dernier délai
Vendredi	Lundi précédent dernier délai

Coupon d'acceptation du présent règlement

L'acceptation du règlement conditionne la fréquentation de l'accueil de loisirs.

Famille :

Nom de (s) enfant (s) fréquentant :

Adresse :

Nous avons pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs, et nous l'acceptons.

Le.....

Signature des parents

Précédée de la mention « lu et approuvé »